

Guilers mag

Le magazine municipal
de la ville de Guilers

Ville de
Guilers

N°15
février
2014



"Rêves d'Odessa" – Compagnie L'Arbalète



Edito du Maire

Maire de Guilers
Directeur de Publication



Pierre OGOR

Mairie de Guilers

16, rue Charles de Gaulle
BP 73 - 29820 GUILERS

Tél : 02 98 07 61 52
Fax : 02 98 07 46 44
Courriel : ville@mairie-guilers.fr
Site Internet : www.mairie-guilers.fr

Équipe Rédactionnelle :

Pierre OGOR - Laurie Jégaden

Photos : Service Communication

Création, réalisation, impression :

Créamix - CERID - 31 rue Frédéric
Chopin
BP 52532 29225 BREST cedex 2

Tirage : 3 400 exemplaires
Dépôt légal : Février 2014

Vous pouvez adresser vos suggestions,
soit par courrier au service
"Communication" de la Mairie, soit par
mail à l'adresse suivante :
laurie.jegaden@mairie-guilers.fr

Remerciements aux élus, conseillers
et personnels municipaux ainsi qu'à
toutes les personnes qui ont travaillé
au montage de ce magazine.

Les élections municipales approchent à grands pas, c'est un moment très important de la vie démocratique de notre pays, de notre commune.

Le 23 mars prochain, les guilériennes et les guilériens devront choisir les 29 élus qui seront amenés à gérer les orientations de la commune pour les 6 prochaines années et préparer le Guilers de demain. Ces élections sont synonymes de débats d'idées, de propositions, de programmes, chacun faisant valoir ses atouts. Je souhaite vivement que cette campagne électorale se passe dans la sérénité, le respect des personnes, des candidats et colistiers, personnellement j'y suis très attaché et j'y veillerai.

Pour le reste, notre équipe continue à travailler pour les guilériennes et guilériens, au moins jusqu'au 23 mars, après...

Bonne lecture

Le Maire,
Pierre Ogor

Sommaire

Édito du maire	p 2
Actualités communales	p 3
Rétrospective	p 4-5
Urbanisme	p 6
Les interviews	p 7
CCAS	p 8
La Guilthèque	p 9
Petite enfance	p 10-11
Éducation - Jeunesse	p 12-13
Sports - vie associative	p 14
Expression libre	p 15
Évènements	p 16

Première Guerre Mondiale Cycle mémoriel 2014-2018 Guerre 39/45 70^{ème} anniversaire de la libération de Guilers

Dans le cadre du cycle mémoriel consacré aux guerres 14/18 et 39/45, la ville de Guilers, les associations patriotiques et l'association Racines et Patrimoine travaillent activement à la préparation des journées consacrées au 70^{ème} anniversaire de la libération de Guilers et au centenaire de la déclaration de guerre.

Une plaquette du programme sera prochainement réalisée, elle sera disponible à l'accueil de la mairie.

A ce titre, un appel à témoignages de descendants de poilus, des photos, des courriers ou encore des objets conservés par les familles est lancé.

Départs à la retraite



Didier PLUVINAGE – Directeur général des services - entré au service de la commune le 1^{er} mai 2003 en tant que Directeur des services techniques, Didier Pluvinage rejoint la direction des services généraux en 2008.

Originaire du Nord de la France, Didier découvre le Finistère en 1971, en particulier la commune de Ploumoguer.

Sa vocation pour le BTP lui fait d'abord embrasser une carrière dans la Défense Nationale comme ingénieur affecté aux travaux du génie militaire. Puis, de 1991 à 2002, il décide de rejoindre le secteur des collectivités territoriales à BUC dans les Yvelines, puis au sein de l'OPAC de Clamart.

En 2003, c'est en Bretagne que Didier Pluvinage pose ses valises et passe ses 10 dernières années de vie professionnelle à Guilers. Au poste de DGS,

ses missions ont été nombreuses : parmi elles, la réorganisation des services municipaux autour de 3 pôles, le chantier de l'École de Musique et de Danse ou encore la salle polyvalente pour les aînés. C'est dans un esprit serein que Didier Pluvinage a fait valoir ses droits à la retraite.

Nous lui souhaitons une très agréable retraite.

Geneviève MENG – Agent de service
Après avoir débuté sa carrière à Brest dans le secteur privé, puis élevé ses trois enfants, Geneviève est embauchée par la Ville en tant qu'agent de service en septembre 2004. Elle travaillera à la cantine et à la garderie des écoles Marcel-Pagnol et Pauline Kergomard et à l'entretien des locaux communaux, toujours réactive et disponible.

Nous lui souhaitons également une très heureuse retraite.



Remise de médailles d'honneur du travail

La traditionnelle cérémonie des vœux au personnel communal s'est déroulée vendredi 10 janvier, devant les élus et les membres de tous les services municipaux.

Claudie TANNEAU, qui assure par intérim, la direction générale des services depuis le 1er janvier, a tenu à évoquer les nombreux événements et réalisations qui ont marqué la vie des services en 2013 et a souligné le travail réalisé par l'ensemble des agents communaux. Pierre OGOR a quant à lui remercié le personnel communal pour son investissement général auprès de la collectivité.

La cérémonie s'est achevée par la remise de médailles d'honneur du travail à trois agents :

Martine FRESIQUE, or (35 ans de service) ;
Joël KEREBEL, vermeil (30 ans de service) ;
et **Jean-Luc COLIN**, argent (20 ans de service) (absent sur la photo).



Retrospective

Vendredi 18 octobre 2013

LA JOURNÉE DE L'ARBRE

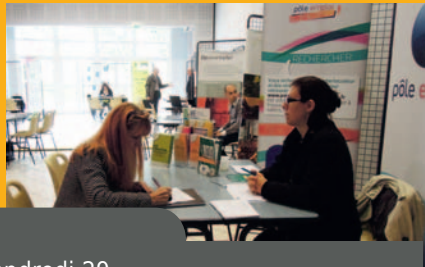
Les enfants de grandes sections des écoles publiques et privées ont planté symboliquement un arbre portant leur nom.



Jeudi 24 octobre
et mardi 19 novembre 2013

LES JOURNÉES D' ACTIONS POUR L'EMPLOI

Journées organisées en partenariat avec
Pôle Emploi et l'association Agora.



Vendredi 29

et samedi 30 novembre 2013

BANQUE ALIMENTAIRE

Cette année 2 800 kg de marchandises
ont été récoltés.



Jeudi 31 octobre 2013

INAUGURATION DES SALLES DE TENNIS DE TABLE ET RÉHABILITATION DE LA SALLE DE DANSE ET DU LOCAL VÉLO AU COMPLEXE SPORTIF LOUIS BALLARD

Après quelques mois de travaux, les
locaux attribués à la section tennis de
table de l'Amicale Laïque ont bénéficié
d'un rajeunissement.



Samedi 14 décembre 2013

COLIS DES AÎNÉS

117 personnes âgées de plus de 82 ans
ont reçu des mains du CCAS, des élus
et des bénévoles quelques douceurs
à l'occasion des fêtes de fin d'année..

Samedi 8 février 2014

RICHARD BOHRINGER

Richard BOHRINGER est venu présenter
son spectacle « Traîne pas trop sous la
pluie »



Vendredi 20 décembre 2013

INAUGURATION DE LA MAISON DE L'ENFANCE

Après un an de travaux, le baptême s'est déroulé en présence de ses nombreux
parrains et marraines.



Lundi 11 novembre 2013
**INAUGURATION DE L'ALLÉE
 JEAN HENRY ET DU
 NOUVEAU MONUMENT AUX
 MORTS**

À l'occasion des cérémonies commémoratives en présence de l'ensemble des associations patriotiques de la commune.



Vendredi 15 novembre 2013
**LES TROPHÉES DES JEUNES
 SPORTIFS**

82 récompenses ont été remises aux jeunes sportifs de la commune.



Samedi 16 novembre 2013
LA NUIT DE LA MAGIE

Spectacle de grande illusion qui a rencontré un grand succès !



Mercredi 27 novembre 2013
**SIGNATURE DE LA
 CONVENTION FINANCIÈRE
 CAF/RELAIS PARENTS
 ASSISTANTES MATERNELLES**

Les communes de Bohars et de Guilers ont renouvelé avec la Caisse d'Allocations Familiales la signature de la convention d'objectifs et de financement.



Samedi 21 décembre 2013
LE RÊVE DE GRELETTE

Spectacle de fin d'année offert aux enfants de la commune..



Samedi 21 décembre 2013
PORTES OUVERTES DE LA MAISON DE L'ENFANCE

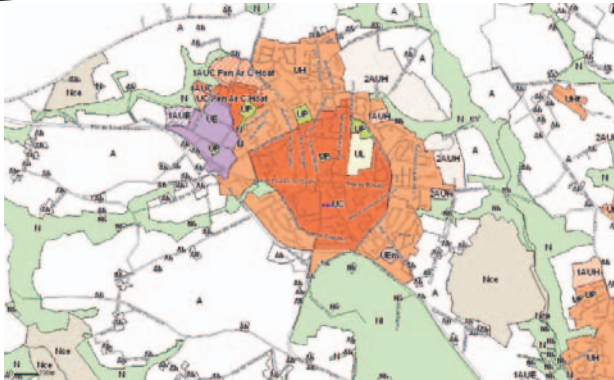
Journée portes ouvertes avant l'ouverture officielle le lundi 6 janvier 2014.



Samedi 4 janvier 2014
**CÉRÉMONIE DES VŒUX
 AUX FORCES VIVES DE LA
 COMMUNE**

En présence de nombreux Guilériens, associations, élus locaux et brestois.





Le Plan Local d'Urbanisme "facteur 4" de Brest métropole océane a été approuvé en Conseil de Communauté du 20 janvier 2014 et en Conseil municipal du 31 janvier dernier.

Il comprend également le Plan des Déplacements Urbains, le Programme Local de l'Habitat et il s'articule avec le Plan Climat Energie Territorial.

Parallèlement, le Conseil de Communauté a approuvé le zonage d'assainissement eaux usées et le zonage eaux pluviales de Brest métropole océane, ainsi que l'application d'un droit de préemption urbain à l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser du P.L.U.

Il est aussi institué un droit de préemption urbain renforcé dans différents périmètres dont l'hyper centre de Guilers. Bien entendu, cela ne veut pas dire "droit de préemption systématique", il ne peut s'exercer que dans le cadre d'un intérêt général.

Ainsi, Le droit de préemption urbain renforcé s'appliquant aux lots issus de copropriétés et aux immeubles de moins de dix ans, la collectivité se dote d'un outil supplémentaire dans sa quête de dynamisation du centre-ville, pour soutenir le commerce de proximité et apporter de nouveaux habitants.

Dans ce nouveau P.L.U., on peut également observer une diminution des zones d'urbanisation future, traduisant la volonté de la collectivité de préserver les terres agricoles et les espaces naturels.

A présent sur le territoire de Guilers, une quinzaine de nouveaux zonages sont en vigueur :

Dans les zones agricoles

La zone A : espaces réservés à l'activité agricole. Les constructions ou installations non nécessaires à cette activité y sont interdites.

La zone Ah : elle correspond à de l'habitat ou à de l'activité diffus en zone agricole. Les extensions de constructions peuvent y être autorisées sous certaines conditions.

Dans les zones naturelles et forestières

La zone N : zone naturelle protégée inconstructible, sauf pour certains équipements collectifs, services publics, exploitations agricoles ou forestières, aires de stationnement.

La zone Nh : elle correspond à de l'habitat ou à de l'activité diffus en zone naturelle. Les extensions de constructions peuvent y être autorisées sous certaines conditions.

La zone NI : grands parcs urbains et secteurs permettant la pratique des loisirs (ex : le bois de Keroual).

La zone NCe : zone d'activités extractives ou de stockage par des déchets inertes (ex : sté CETI à An Oaléjou, la carrière de Kerguillo, la sablière de Bodonou).

Dans les zones urbaines

La zone UC : zone urbaine centrale où se situe une mixité des fonctions urbaines telles que l'habitat, le commerce, les équipements publics ou les bureaux (ex : les quartiers proches du centre de Guilers).

La zone UH : zone dont la vocation dominante est l'habitat (ex : les quartiers plus périphériques).

La zone UE : activité de production industrielle, artisanale, de stockage et logistique (ex : la zone de Kérébars et la zone du Buis).

La zone UEm : enceintes militaires (ex : site de la Villeneuve, site de Coat ty Ogant).

La zone UL : équipements sportifs ou de loisirs, camping, caravaning, parcs résidentiels de loisirs (ex : le complexe sportif Louis Ballard, le gymnase à Penfeld).

La zone Up : zone paysagère ayant vocation à accueillir des aménagements permettant la pratique d'activités de plein air. Elle concerne les parcs, jardins, espaces verts et cimetières. (ex : site des tumuli de Kérébars, gymnase de Pen ar C'hoat, cimetière, fort de Penfeld, une partie du C.S. Louis Ballard).

La zone US : fonctions, services et équipements à rayonnement métropolitain (ex : le parc des expositions de Penfeld).

Les zones 1AU : secteurs à caractère naturel destinés à être ouverts à l'urbanisation, avec un niveau d'équipement suffisant en périphérie immédiate, ainsi qu'une orientation d'aménagement et de programmation et un règlement (ex : la seconde tranche de la Z.A.C. de Pen ar C'hoat en 1AUC, l'agrandissement de la zone de Kérébars en 1AUE).

Les zones 2AU : secteurs à caractère naturel destinés à être ouverts à l'urbanisation, avec un niveau d'équipement insuffisant pour desservir les constructions. Leur ouverture à l'urbanisation nécessite la mise en œuvre d'une procédure de modification ou de révision du P.L.U. (ex : la zone de Kerzespez/Kermabiven/Kerloquin en 2AUH).

Nathalie MARC - ARMOR DECORS

Peinture, vitrerie, revêtement sols et murs, décoration
Rue Jean-François Champollion – ZAC de Kérébars – 29820 GUILERS

Depuis 2001, Nathalie MARC a repris les commandes de l'entreprise familiale, créée en 1977 par son père Gérard AUFFRET.

Présente depuis plus de 30 ans sur la région brestoise, l'entreprise Armor Décors est spécialisée dans la **peinture de bâtiment** (ravalement de façades, nettoyage des murs et des toits, isolation thermique par l'extérieur...) et dans la **peinture et décoration intérieure** (papier peint, revêtement à peindre type toile de verre, revêtement cellulosique à peindre, produits de décoration type enduit à la chaux, stuccs, structuré, béton ciré...) ainsi que la rénovation des sols (vitrification des parquets, pose de sols souple et de parquets flottants ou pvc en lames...).

Armor décors intervient auprès des particuliers, entreprises ou encore collectivités, et ce, dans des secteurs d'activités variés : rénovation d'appartements, d'immeubles en réhabilitation, appartements et pavillons neufs, rénovation suite à un sinistre au feu ou dégâts des eaux, conseil en décoration intérieure et extérieure.

L'entreprise se compose de 13 ouvriers qualifiés, 2 apprentis, un intérimaire et d'une secrétaire-comptable.



En 2013, Armor Décors s'est équipé d'un camion nacelle, lui permettant ainsi de développer son activité dans les ravalements.

Horaires d'ouverture :

Du lundi mardi jeudi 7h30 12h et 13h30 17h
au vendredi et mercredi de 7h30 à 12h

www.armor-decors.fr – contact@armor-decors.fr

Sylviane KERNOA

Boulangerie-Pâtisserie YANNOU

39, rue Charles de Gaulle – 29820 GUILERS



Passionnée par la profession, Sylviane KERNOA a décidé de changer d'orientation professionnelle après 20 années dans le milieu de l'électronique. D'abord en passant un CAP et un BTS en boulangerie/pâtisserie, puis en se formant dans différentes enseignes de la région brestoise. C'est ainsi qu'en mars 2012, elle ouvre les portes de sa boulangerie/pâtisserie au 39, rue Charles de Gaulle à Guilers.

Secondée par un boulanger et deux vendeuses, la boulangerie propose une large variété de pains : pain au maïs, pain de seigle, complet aux céréales, tradition chocolat, de pâtisseries : mousse trois chocolats, royal chocolat, mousse exotique... et de viennoiseries.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 06h30 à 19h30

Le dimanche de 06h30 à 12h30

Fermeture hebdomadaire le jeudi



La Galette aux Petits Pas et à Ker Anna, visite des doyens

Le mardi 14 janvier, les membres du CCAS ont partagé la galette avec les résidents des Petits Pas. L'association guilérienne "Vent d'Iroise" a animé l'après-midi en proposant des chants de marins.

Le mardi 21 janvier, Le Maire et Nadine VOURC'H, adjointe aux affaires sociales sont venus rendre visite aux résidents du Centre de cure Ker Anna. Ce fut l'occasion de rencontrer les doyens de la commune : Madame Jeanne PETTON née le 7

avril 1917 et Monsieur Louis TREGUER né le 22 août 1920. Frédéric LINSOLAS de l'Ecole de Musique et de Danse de Guilers est venu animer ce moment convivial.



Le goûter de la Chandeleur.

Depuis plusieurs années, le rendez-vous est pris le 1^{er} mercredi du mois de février pour un après-midi « crêpes ». 203 participants ont dégusté les crêpes servies par les bénévoles de Guilers Entr'aide et les membres du CCAS.

Grâce aux membres de l'association Guilérienne AVEL DORN, les convives ont pu chanter, danser au gré du répertoire varié proposé.



Le séjour seniors 2014.

Le CCAS en partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques vacances (ANCV) organise comme chaque année, un séjour en faveur des aînés de la commune. Les personnes âgées de plus de 60 ans ou 55 ans pour les personnes en situation d'handicap, retraitée ou sans activité professionnelle peuvent s'inscrire pour le séjour.

Cette année, il se déroulera du **1^{er} au 8 septembre** au Manoir de Kérallic à Plestin-les-Grèves.

Diverses visites sont programmées tout au long de la semaine :

- La côte des ajoncs, le gouffre de Plougrescant,
- Visite de Saint Thégonnec, Roscoff,
- Le site du Yaudet,
- La côte de granit rose,
- La baie de Morlaix....

Différentes animations sont également prévues en soirée (cinéma, Loto, soirée dansante, découverte de la gastronomie locale ...)

Le coût du séjour est de **384€**. Ce tarif ne comprend pas les frais de transport, la taxe de séjour, la garantie



annulation et les dépenses personnelles.

Les personnes dont l'impôt net avant correction est inférieur à 61€ bénéficient d'une aide de **185€** avec l'ANCV, soit un coût de séjour de **199€**.

- 55 places sont disponibles.
- Inscriptions auprès du CCAS à partir du **mardi 4 mars à 8h30**.

Se munir d'une **copie** d'une pièce d'identité et du dernier avis d'imposition.

Animation épicerie sociale

Le CCAS et les bénévoles organisent un **goûter de la chandeleur le mercredi 5 mars** à partir de 14h. Ouvert à tous les bénéficiaires de l'épicerie sociale.

Chaque année, la Guilthèque participe au Prix des lecteurs créé par le Télégramme. Ce prix littéraire récompense un roman, un récit ou témoignage d'un auteur vivant, français ou étranger.

Comment y participer ?

Depuis 2011, la Guilthèque constitue chaque année un comité de sélection. En 2013, 20 lecteurs, fidèles à leur participation à cet événement, ont eu le plaisir, autour d'un café littéraire, de lire et de partager leurs coups de cœur parmi les 6 titres sélectionnés.

En 2013, parmi les 30 lecteurs votants tirés au sort par le Télégramme, un membre du comité de Guilers a remporté un Chèque-Lire d'une valeur de 180 €.

La participation au Prix des Lecteurs est ouverte à tous, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous joindre à cette animation qui débutera en mars prochain (la sélection des ouvrages paraîtra quant à elle le **20 mars 2014**). Les votes seront clos le 4 mai 2014.

La Guilthèque organise également de nombreuses animations pour la jeunesse

L'heure du conte, le mercredi de 10h30 à 11h30, hors vacances scolaires, pour les enfants de 4 à 8 ans (avec une nouveauté : une séance à thème une fois par mois et sur inscriptions). Animation gratuite.

Les Bébés Lecteurs, 2 groupes de 10 enfants de 6 mois à 3 ans, un vendredi par mois (les préinscriptions ont lieu au mois de juin pour une reprise début octobre. Préinscription soit par téléphone au 02 98 07 44 55, soit à l'accueil de la Guilthèque).

Une animation autour du livre est proposée, 5 fois par an, aux différents partenaires de la petite enfance : le Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM) l'association "L'Âge Tendre", le multiaccueil "Les Petits Poussins".

Une intervention ponctuellement animée par Valérie dans les **garderies** des écoles publiques (Ecoles Chateaubriand et Pauline Kergomard).

Des lectures d'albums peuvent aussi être envisagées sur simple demande des enseignants des écoles maternelles de la commune.



Les expositions à la Guilthèque

Géraldine HARY (Peintures) – Mars 2014

Atelier Guillou (Aquarelles) – Avril 2014

Jean-Pierre LEMERSIER (Peintures) – Mai 2014

Patrice GUYOMARD (Photographies) – Juin 2014

Reg'ART 2 (Peintures) – Été 2014

Jean-Paul SALES (Art abstrait en acrylique) – Septembre 2014

Françoise et Edouard GUIDON (Photographies) – Octobre 2014

Régine LE MAOUT (Peintures) – Novembre 2014

Marie-Louise MARC (Peintures) – Décembre 2014

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la responsable de la Guilthèque si vous souhaitez exposer à votre tour.





Une naissance attendue

Après une année de travaux, l'inauguration de la Maison de l'Enfance a eu lieu le **20 décembre dernier**.

Cette structure, a trouvé sa place au sein de l'espace intergénérationnel Marcel Pagnol. Ce projet situé au cœur de la Ville a débuté en 2008. Il consistait à créer sur le site des anciennes écoles élémentaires et maternelles un espace intergénérationnel regroupant les aînés, des locaux associatifs et les structures d'accueil pour les enfants.



Dernière étape de ce vaste projet, **la Maison de l'Enfance regroupe l'accueil de loisirs "Les Flamboyants", le multi-accueil "Les Petits Poussins" et les services communaux tels que le Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM) et la Coordination Enfance.**

La Maison de l'Enfance a ouvert ses portes à la population guilérienne le **samedi 21 décembre**. Dès 9h le matin jusqu'à 17h, les Guilériens se sont pressés pour découvrir ces nouveaux locaux. Accompagnés par les élus, le personnel du service Enfance de la commune ainsi que les salariés des deux structures, les visiteurs ont pu découvrir ce nouvel équipement adapté aux plus jeunes aux locaux lumineux et colorés.

Ils ont pu ensuite échanger leurs impressions autour d'une boisson chaude et d'une viennoiserie. Nombreux ont regretté avoir dépassé l'âge requis pour pouvoir passer du temps dans ces nouveaux locaux.

Le multi-accueil "Les Petits Poussins"

Le multi-accueil a investi les lieux dès le 2 janvier dernier et accueille les enfants depuis le 6 janvier. Actuellement, 30 places sont ouvertes. À terme "Les Petits Poussins" pourront bénéficier d'une autorisation pour 42 places, capacité maximale de la structure.

La Ville de Guilers a confié la gestion du multi-accueil à l'association Enfance Pour Tous dans le cadre d'une délégation de service public.



Les Flamboyants

"Les Flamboyants" (Accueil de Loisirs Sans Hébergement - A.L.S.H.) ont laissé passer les congés de fin d'année pour aménager dans leurs nouveaux locaux après une année passée dans la Maison des associations et la salle Robert Joubin.





Réforme des rythmes scolaires : ce qui va changer à la rentrée 2014...



Les locaux de l'ALSH regroupent un espace pour les 3/6 ans et un autre pour les 6/12 ans. Chaque mercredi, entre 80 et 90 enfants fréquentent "Les Flamboyants".

Le Relais Parents Assistantes Maternelles

Le Relais Parents Assistantes Maternelles (R.P.A.M.) a tout naturellement trouvé sa place dans ces nouveaux locaux et continue d'assurer ses missions d'informations sur les différents modes de garde. Les assistantes maternelles trouveront aussi toute leur place au sein de ce lieu dédié à l'Enfance en assistant aux



animations proposées par **Elisabeth MARGE** animatrice du RPAM et durant les regroupements d'assistantes maternelles dans les locaux mutualisés.

Enfin **Myriam BOISNEAU**, nouvelle coordinatrice Enfance, assure le lien entre les différents occupants de la Maison de l'Enfance et aura en charge la mise en œuvre d'une dynamique de projets entre les partenaires enfance et également les associations présentes sur l'Espace Pagnol.

Renseignements pratiques :

Maison de l'Enfance,
11 rue de Milizac - 29820 GUILERS

Multi-accueil "Les Petits Poussins" 09 73 67 31 29

ALSH "Les Flamboyants" 02 98 07 60 76

RPAM :
Guilers : 02 98 31 04 36
Bohars : 02 98 01 14 04

Permanences téléphoniques :
le lundi de 14h à 16h (Bohars)
et mardi de 10h à 12h (Guilers)

Par courriel :
ram.guilers.bohars@mairie-guilers.fr
(pour les deux communes)

Coordination Enfance : 02 98 31 04 35

Un travail partenarial pour une organisation cohérente

Une volonté partagée par l'ensemble des membres du Comité de pilotage composé de tous les partenaires éducatifs de la commune était de proposer une organisation cohérente sur l'ensemble des écoles de la Commune.

La réforme en résumé

- 24h de temps scolaire réparti sur 9 demi-journées
- 5h30 par jour au maximum
- 3h30 par demi-journée

Le cadre posé pour Guilers

- une organisation linéaire de la semaine
- des temps d'activités péri-éducatives tous les jours
- maintien de la pause méridienne de 2h pour les écoles publiques

Les temps d'activités péri-éducatives pour tous

Ces temps bénéficieront à tous les enfants de la commune, les enfants des Ecoles publiques et privée se retrouveront sur les activités communes le temps des TAP. Ils seront gratuits et ne sont pas obligatoires, les parents pourront reprendre leurs enfants après les cours.

Comment se déroulera la semaine pour les enfants des écoles publiques ?

Organisation de la semaine scolaire

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil périscolaire de 7h15 à 8h30				
Temps d'accueil par les enseignants de 8h30 à 8h40				
Horaires de la classe : 8h40 à 12h				
Pause méridienne 12h à 13h50	ALSH les Flamboyants		Pause méridienne 12h à 13h50	
Temps d'accueil par les enseignants de 13h50 à 14h			Temps d'accueil par les enseignants de 13h50 à 14h	
Horaires de la classe de 14h à 15h50			Horaires de la classe de 14h à 15h50	
Temps d'activités péri-éducatives de 15h50 à 16h50			Temps d'activités péri-éducatives de 15h50 à 16h50	
Accueil périscolaire à partir de 16h50			Accueil périscolaire à partir de 16h50	

Retrouvez tous les détails et les informations concernant la mise en œuvre de la réforme des Rythmes scolaires sur le site de la Ville de Guilers. Le compte-rendu du Comité de Pilotage, l'avant-projet du Projet Educatif territorial...



Éducation Jeunesse



Service Jeunesse

C'est reparti pour une nouvelle saison !!!

Depuis le début d'année, l'équipe d'animation propose à ses jeunes adhérents de participer à l'élaboration de leur propre programme d'activités. Les adolescents peuvent ainsi faire part de leurs envies, de leurs préférences.

Programmation éclectique...

Cette année, les activités sont encore très variées : sortie à la piscine, au laser game, activités manuelles ou physiques, soirées au foyer, ou encore rencontres sportives...)

Fort de son succès et afin de permettre à tous les jeunes fréquentant l'espace Jeunes de s'exprimer, une boîte à idées est à leur disposition au local.



Les actions d'autofinancements se poursuivent

L'espace Jeunes propose régulièrement des actions qui permettent aux jeunes d'acquérir une certaine autonomie financière au sein de l'accueil de loisirs. Ils perçoivent ainsi en échange du temps investi au projet, des "Djeun's" (monnaie virtuelle de l'espace Jeunes) avec lesquels ils peuvent financer leurs activités et séjours.

Ces projets leur permettent d'acquérir et de développer des compétences dans divers domaines comme : la communication, la préparation d'événements, l'accueil de public et le service à la personne.

Vous avez ainsi pu croiser certains d'entre-eux : emballage de vos cadeaux lors des vacances de Noël, servir lors de la cérémonie des vœux du Maire à la population le 4 janvier dernier, ou encore lors du vide-greniers programmé le 9 février où 15 jeunes se sont investis dans la préparation et l'organisation de cette manifestation.



Les vacances d'automne ont été créatives !

Huit jeunes ont participé durant deux après-midi à un atelier scrapbooking piloté par un animateur et une maman d'un membre de l'espace Jeunes : Mme Jaouen - Quentel.

Ils ont pu réaliser un album photo personnalisé selon leurs goûts et leur imagination créative. Fort de son succès, cette activité sera de nouveau programmée très prochainement.



Périscolaire

Les festivités de Noël

Les enfants des garderies Chateaubriand et Pauline Kergomard ont pu profiter juste avant les vacances de fin d'année d'un goûter de Noël avec brioche, clémentine et Père-Noël en chocolat.

Quelle ne fut pas la surprise pour les enfants de découvrir que pendant les vacances, le Père-Noël avait déposé des cadeaux au pied du sapin. Impatients, ils ont aussitôt pu débâiller les paquets et découvrir les nouveaux jeux et livres, dont ils pourront profiter toute l'année pendant le temps de garderie et les ateliers ludothèque de la pause méridienne.



Les ateliers de la pause méridienne



Après avoir pu s'exprimer au travers des arts plastiques jusqu'aux vacances d'automne, les enfants de la pause méridienne ont participé tous les lundis à des ateliers : théâtre pour les élémentaires, proposé par la "Compagnie de l'arbalète" jusqu'aux vacances de Noël, marionnettes, pour les maternelles qui ont fait vivre et créé des histoires.

Toujours sur le thème des ARTS, les équipes périscolaires des deux sites proposent des ateliers "Bouge ton corps" sur l'expression corporelle et l'orientation du corps dans l'espace à destination des maternelles et des CP pour une durée de 7 semaines. A partir du mois de mars, les petits comme les grands découvriront la musique et la danse avec la participation de l'Ecole de Musique et de Danse de Guilers. Puis l'expression écrite prendra le relais de la musique et de la danse. Les enfants réfléchiront avec les animatrices à la création d'un petit journal sur les accueils de loisirs périscolaires.



Départ en retraite de Geneviève



Nous avons pu fêter avec les enfants le départ en retraite de Geneviève MENG sur le site Pauline Kergomard avant les vacances de fin d'année. Nous lui souhaitons bon vent et une excellente retraite bien méritée.

Et si on rénoverait les meubles ?

Au mois de juin 2013, un groupe de jeunes a participé à la réhabilitation du local jeunes. Dans la continuité de ce projet, un stage de « relooking meuble » a été proposé tous les vendredis soir du mois de novembre.

Les premières séances ont été consacrées à la préparation des meubles : ponçage, réflexion sur les couleurs, les motifs... Puis, armés de leurs rouleaux, pinces, peinture, ils ont relooké les meubles. Les tables basses, relookées par un groupe de 6 jeunes âgés de 10 à 15 ans, sont désormais assorties aux couleurs de la fresque murale réalisée en 2013 par un groupe de l'espace Jeunes.

Des partenariats avec les collègues

Dans le cadre de la semaine de la santé et de la citoyenneté organisée au collège de Croas Ar Pennoc en décembre dernier, le service jeunesse de la ville de Guilers a participé à une intervention de "sécurité routière" en présence de Pierre Daéron de la Direction Départemental du Territoire et de la Mer.

Les différents principes de sécurité pour les cyclistes et les piétons ont été rappelés aux élèves des classes de 5^{ème}. Cette intervention a également été l'occasion d'aborder les fondamentaux du code de la route.

Cette journée « sécurité routière » devrait être reconduite au collège Sainte Marie courant 2014.

Pause méridienne à Croas Ar Pennoc

Depuis la saison scolaire 2011-2012, le service jeunesse intervient le mardi midi au collège. Tous les 15 jours, un membre de l'équipe intervient avec l'animatrice de la cyber-commune et propose un atelier multimédia (écriture d'article, création de GIF* animés, réalisation de dessins animés...). En parallèle, un atelier manuel de décoration de fin d'année a été créé. 26 jeunes y ont participé. Leurs créations ont permis de décorer le self.

* Graphics Interchange Format (littéralement : « format d'échange d'images »), plus connu sous l'abréviation GIF, est un format d'image numérique couramment utilisé sur la toile.



L'association « Gym Form' et Loisirs » existe depuis 1983, elle est affiliée à la Fédération Sportive Gymnique du Travail et elle s'adresse à tous. Depuis 4 ans, Delphine Bernard est à la présidence de l'association, qui regroupe cette année, plus de 300 adhérents.

Dynamisme et convivialité

Le succès et le dynamisme du club sont dus à la diversité des activités proposées.

En effet l'association propose aux jeunes et aux moins jeunes (homme ou femme) la pratique de la gymnastique sous différentes formes en journée ou en soirée.

Près de 13 heures de cours sont proposées chaque semaine :- step,

- gymnastique tonique ou d'entretien,
- stretching,
- ou encore gymnastique "séniors".



Gymnastique latine

Depuis cette année, le programme s'est enrichi avec la création d'un cours de gymnastique latine qui rencontre un franc succès auprès des adhérents.

Les cours sont dispensés essentiellement dans la salle de danse du complexe Louis Ballard, ils sont encadrés par des animatrices et animateurs dans un esprit de convivialité. Une randonnée pédestre est organisée le premier et troisième mardi de chaque mois et les marcheuses se retrouvent chaque année pour deux jours de randonnées sous la houlette d'Yvette Rioual.

La flèche Gymnique Guilérienne

La Flèche Gymnique, un club guilérien convivial

Fort de son succès, le club totalise plus de 300 adhérents. Sa vocation, plus généraliste qu'élitiste, permet de proposer des activités variées et adaptées à un large public : des cours de baby-gym, des équipes de compétitions, des cours de découverte de la discipline au sein des différents groupes des écoles de gymnastique. Sous la présidence de Marie-Thérèse GUYAVARC'H, le club compte une salariée secondée au quotidien par de nombreux bénévoles.



5 nouvelles juges

Cette année, 5 nouvelles juges ont obtenu leur diplôme et peuvent désormais juger dans différentes catégories.

Les compétitions

La saison des compétitions bat déjà son plein et s'achèvera au mois de juin. Les **5 et 6 avril prochain**, le club organise au complexe sportif Louis Ballard une compétition qui accueillera de nombreux gymnastes venant de tout le département.

Les 40 ans du club

Le **28 juin**, le gala de fin d'année viendra clôturer la saison. Cet événement sera l'occasion de fêter le 40^{ème} anniversaire du club !

Contact : Marie-Thérèse GUYAVARC'H :
02 98 07 56 82 ou gymguilers@orange.fr

Amicale Laïque : section tennis de table



Le 31 octobre dernier, à l'occasion de l'inauguration de la réhabilitation de la salle de tennis de table, deux pongistes de l'amicale laïque ont été distingués de la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports :

Jean-Claude DOUGUEDROIT (déjà médaillé de bronze du Comité du Finistère) : ancien correspondant du club auprès du comité et ancien joueur, celui-ci est à l'origine de la montée du club en fédération française de tennis de table dans les années 80.

Joël MANAC'H (également médaillé de bronze de la Jeunesse et des Sports) : fondateur de la section dans les années 70 et entraîneur au club auprès des jeunes. Joël est diplômé de la Fédération Française de tennis de table et titulaire du 1^{er} degré. Il est à la présidence du club depuis 1971.

Majorité municipale

Expression Libre

Dans la cour des grands ...

C'est bien dans cette cour que Brest métropole océane, notre communauté urbaine, devra désormais jouer au même titre que Rennes, Nantes, Paris, Marseille, Lyon,.... du fait de son accession au titre de métropole. Nous nous en réjouissons.

La solidarité de l'ensemble des communes de Bmo ainsi que du Pays de Brest tout entier sera néanmoins indispensable pour assurer le succès de cette « promotion » et profiter ainsi de tous les avantages possibles liés à ce nouveau statut.

La majorité actuelle de Guilers ne sera pas en reste et accompagnera ce mouvement nécessaire au développement de la pointe de Bretagne.

Nous pouvons ainsi espérer pour l'avenir des compétences élargies allouées à notre métropole dans des domaines tels que le social, les axes routiers métropolitains, l'aide au logement,...

Il sera désormais possible d'être associé à l'élaboration des



politiques contractuelles, de participer plus activement et en bonne place aux appels à projets en provenance de l'état ou de l'Union européenne. Cette nouvelle position permettra sans doute à notre métropole de sauvegarder voire de renforcer ses dotations d'état et de bénéficier de subventions exceptionnelles.

Cela passe, bien sûr par de nouvelles délégations directes de l'état, de la région ou du département.

Nous pouvons aussi penser qu'une prochaine loi de décentralisation nous sera bénéfique. Nous pourrions ainsi gagner en efficacité et en rapidité et resterons les maîtres de nos politiques d'aménagement dans tous les domaines délégués.

Notre commune se trouve concernée par cette évolution. Nous l'avons dit, nous accompagnerons ce mouvement, mais nous voulons aussi être partie prenante et participer aux prises de décisions pouvant avoir un impact sur le développement de notre commune. Nous serons bien sûr vigilants sur ce point.

Nos relations avec Brest métropole océane sont bonnes et doivent le rester. Des dossiers importants ont été ouverts durant ce mandat, notamment celui du réaménagement du centre bourg, dont l'étude menée tambour battant en 2008 et 2009 par l'ADEUPA a défini les grands principes d'une réorganisation du centre-ville. A ce jour, seul le nouveau tracé de la rue Charles Le Hir a fait l'objet d'une réalisation, mais d'autres opérations sont à venir, notamment celle de la place de la Libération, qui en a bien besoin, mais pour cela, il nous faut obtenir les financements de Bmo.

Souhaitons que la métropolisation puisse avoir une incidence favorable pour mener à bien ce projet et bien d'autres par la suite.

L'équipe Guilers Autrement.

Opposition municipale

BMO, un partenaire solidaire

Parmi les sujets majeurs relatifs à la gestion de notre ville, il est important d'évoquer les relations que nous entretenons avec BMO. Chacun le sait, la qualité de ces relations est essentielle dans la construction de la plupart des projets municipaux.

La Communauté Urbaine de Brest, devenue depuis Brest Métropole Océane afin d'affirmer son identité maritime, existe depuis 1974. Plus personne ne songe aujourd'hui à contester son utilité car elle a permis de fédérer les énergies mais aussi de mutualiser des moyens.

Des projets très difficilement envisageables dans le contexte d'une petite ville isolée sont devenus possibles grâce à l'émergence de BMO.

On songe ainsi notamment, pour ne citer que quelques exemples, à la politique des transports, de la voirie, de l'habitat et des espaces verts.

Ceci étant, certaines erreurs dans l'attribution des compétences sont souvent commises par des personnes qui ne connaissent pas obligatoirement le fonctionnement précis des différentes instances politiques. Ainsi, il n'est pas juste de dire que BMO mène seule la politique de préemption immobilière. Bien évidemment, dans ce domaine comme dans d'autres, la quasi intégralité de ces décisions sont prises en accord avec le maire et/ou le conseil municipal de Guilers.

Dans cette perspective, une analyse sérieuse doit nous conduire à invalider deux conceptions opposées et fausses véhiculées parfois.

La première consiste à avancer l'hypothèse que la présence et la puissance de BMO rendraient désormais pratiquement inutile ou anecdotique l'élection d'un conseil municipal dans les villes comme la nôtre. L'idée essentielle véhiculée ici affirmerait que toutes les décisions importantes étant prises à BMO, le conseil municipal de Guilers et son maire n'auraient plus aucun pouvoir réel sur les affaires guiléennes.

L'autre opinion consiste à exiger une indépendance totale de notre conseil municipal et donc à être en permanence en conflit avec



BMO. On exigerait ainsi la logique du « chacun chez soi » où les décisions concernant Guilers ne relèveraient que de la compétence de notre conseil municipal.

On le voit bien, ces deux conceptions, l'une centrée sur la soumission totale à BMO, l'autre appelant sans arrêt à contester l'utilité de cette même institution, mènent à une impasse.

La seule conception qui nous semble utile de mettre en avant est celle de favoriser une collaboration optimale entre nos élus guiléennes et ceux de BMO. Il est donc nécessaire de s'inscrire dans une politique de propositions d'équipements et de services à l'échelle du territoire de BMO, cette politique devant garantir une relative équité entre communes limitrophes.

Le temps où chaque commune, petite ou grande, décidait seule de sa politique, est maintenant révolu. Il est désormais nécessaire de développer les solidarités entre toutes les communes sur le territoire de BMO, d'autant que l'accession maintenant confirmée de notre territoire au statut de Métropole, permettra d'y envisager un nouveau développement économique dont les retombées profiteront entre autres à...Guilers.

Cet enjeu de territorialité doit donc, nous semble-t-il, être un des éléments essentiels au cœur des débats relatifs à la gestion de notre ville.

**L'opposition municipale
"Rassemblés pour Guilers"**

Évènements



**Natascha ROGERS quartet
et Raiz TRIO**
Musique du monde

Samedi 22 mars 20h

Salle Agora **10€ / 12€**



Rêves d'Odessa
Compagnie L'Arbalète
Spectacle en famille

Samedi 5 avril 20h

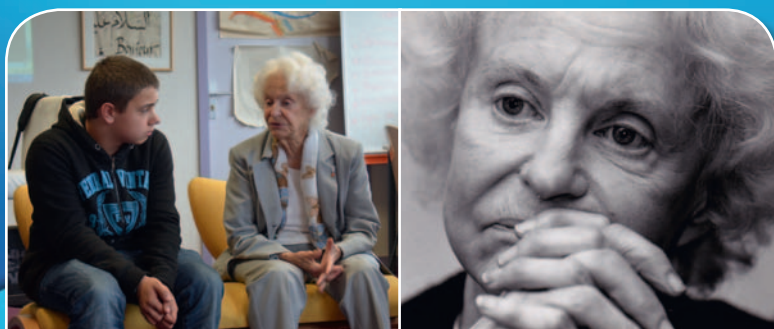
Salle Agora **3€ / 6€**



Fête de la Bretagne
Fort de Penfeld

Dimanche 18 mai journée

Fort de Penfeld **Gratuit**



Des Histoires de... la Résistance en Bretagne
Documentaire

Dimanche 8 juin 16h Espace Agora **3 €**



Tintin et le Secret de la Licorne
Fort ciné

Vendredi 4 juillet 19h

Fort de Penfeld **Gratuit**